

Nouvelle plate-forme de formation

Barbara Lüscher

La plate-forme de formation prend forme et nous souhaitons donc vous la présenter dans cet article. Désormais, les utilisateurs pourront notamment consulter leur dossier FPH personnel en ligne et disposeront de fonctions supplémentaires dans le calendrier des manifestations.

Le nouveau calendrier des manifestations FPH sera mis en ligne au début de l'année 2012 sur le site www.pharmaSuisse.org → Formation → Plate-forme de formation → Cours FPH ou fph.pharmaSuisse.org → Cours FPH.

Dossier FPH personnel online

Chaque membre de pharmaSuisse bénéficiera à partir de 2012 d'un dossier FPH personnel sur la plate-forme de formation. Après la participation à un cours reconnu par la FPH, les points correspondants seront directement enregistrés sur le dossier FPH personnel.

Cette prestation est comprise dans la cotisation pour les membres de pharmaSuisse et payante pour les non-membres.

Procédure d'identification et dossier personnel

Votre dossier personnel se trouve sur le site www.pharmaSuisse.org → Formation → Plate-forme de formation → my FPH account ou fph.pharmaSuisse.org → my FPH account.

Pour y accéder, vous devez vous identifier au moyen de votre numéro de membre/numéro FPH (= «identifiant») et de votre mot de passe (voir Fig. 1 et Fig. 2).



Fig. 1: Page d'accueil pour l'identification



Fig. 2: Les membres de pharmaSuisse trouveront leur numéro de membre / numéro FPH (= «identifiant») sur leur carte de membre ou sur leur carte HPC.

Si vous êtes membre de pharmaSuisse et si vous avez oublié votre mot de passe ou n'en possédez pas encore, vous pouvez en commander un par courrier électronique (pour autant que vous ayez indiqué une adresse e-mail à pharmaSuisse). Il vous suffit pour ce faire de cliquer sur «Mot de passe oublié?» (Fig. 1), de remplir les champs indiqués (Fig. 3), puis de cliquer sur «Envoyer».

Dans le mail que vous recevez dans les 15 minutes, vous devez ensuite cliquer sur le lien pour réinitialiser le mot de passe. Ceci vous permet de changer votre mot de passe individuellement.



Fig. 3: En cliquant sur «Mot de passe oublié?» puis sur «Réinitialiser le mot de passe», les utilisateurs peuvent introduire un nouveau mot de passe.

Les non-membres de pharmaSuisse peuvent commander un numéro FPH (=«identifiant») et un mot de passe auprès du secrétariat FPH (fph@pharmasuisse.org). Cette commande sera payante.

Transmission du numéro FPH

Les points FPH vous sont transmis via votre numéro FPH personnel. Ceci signifie donc que vous devez mentionner votre numéro FPH lors de chaque inscription à un cours. **Seuls les participants qui communiquent leur numéro FPH à l'organisateur du cours voient leurs points FPH enregistrés sur leur dossier électronique!**

Les participants et l'organisateur sont responsables de l'exactitude des numéros FPH transmis. Les organisateurs doivent ensuite transmettre la liste des numéros FPH à pharmaSuisse dans les deux semaines après le cours.

Si vous avez oublié de communiquer votre numéro FPH à l'organisateur du cours, vous pouvez demander à pharmaSuisse d'enregistrer les points FPH a posteriori sur votre compte. Il vous suffit pour ce faire d'envoyer votre numéro FPH personnel et une copie de l'attestation de cours à pharmaSuisse. Ce service sera payant à partir de 2013.

Les organisateurs doivent continuer à délivrer une attestation de cours à chaque participant à la fin des cours. Si ce n'est pas le cas, nous vous prions donc de nous le faire savoir. ■

Adresse de correspondance

Barbara Lüscher, pharmacienne pharmaSuisse
E-mail: barbara.luescher@pharmaSuisse.org

Contrôle/attestation de formation continue

Tous les titulaires du titre de spécialiste FPH en pharmacie d'officine doivent obligatoirement suivre des formations continues que pharmaSuisse contrôle et valide automatiquement tous les ans.

Les pharmaciens qui ne disposent d'aucun titre FPH et qui veulent malgré tout faire contrôler et valider leur formation continue par pharmaSuisse peuvent en faire la demande. Cette prestation est payante.